

ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr
www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Nouveaux horaires au public

Lundi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h à 11h30

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Annonces à déposer en Mairie
avant le **samedi 20 avril**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se
réserve le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h,
vendredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux
et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie
et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de
l'enfance, jeunesse et des associations,
mercredi de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de
l'urbanisme, des affaires agricoles et du
patrimoine, mercredi de 11h à 12h
et samedi matin sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Naissance

Louis THOREL né le 7 mars



SANTÉ ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de
garde

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra
appeler le **15**, pour avoir les coordonnées du
médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle - ☎ 02.98.20.22.71
Dr ORVOEN Adélie & Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez - ☎ 02.98.20.33.40
Infirmeries : LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard
PERON-MIOSSEC Françoise
Les soins seront faits uniquement au domicile des
patients pendant l'épidémie.
**Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-
nous pour prendre rendez-vous.**



INFOS DU MOIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le 21 mars 2024, à 19h, sous la présidence de
Monsieur Michel CORRE, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

Compte Financier Unique 2023

Le Compte Financier Unique 2023, qui se substitue au Compte Administratif et au
Compte de Gestion, est approuvé à l'unanimité. Le rapport du Conseiller aux
décideurs locaux de la DGFiP indique que la situation financière de la commune est
satisfaisante. Cependant, un point de vigilance concerne la baisse de la CAF (capacité
d'autofinancement) du fait de l'emprunt réalisé en 2023.

Fonctionnement

Total des dépenses : 997 750.09 €

Total des recettes : 1 144 213.88 €

Investissement

Total des dépenses : 833 972.95 €

Total des recettes : 1 070 704.33 €

Affectation du résultat 2022 : Unanimité.

Budget Primitif 2024 :

Approbation unanime du budget Primitif 2024 tel que suit :

Dépenses de fonctionnement	1 076 000.00 €
011 - Charges à caractère général	374 395.00 €
012 - Charges de personnel	460 050.00 €
014 - Atténuations de produits	3 350.00 €
042 - Opérations d'ordre transfert entre sections	2 500.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	201 660.00 €
66 - Charges financières	33 500.00 €
67 - Charges exceptionnelles	50.00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	495.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €
Recettes de fonctionnement	1 076 000.00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté	67 000.00 €
013 - Atténuations de charges	6 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert	7 600.00 €
70 - Vente de produits, prestations de service	101 800.00 €
73 - Impôts et taxes	138 178.00 €
731 - Impositions directes	525 312.00 €
74 - Dotations, subventions, participations	201 800.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	22 500.00 €
77 - Produits exceptionnels	5 810.00 €
Dépenses d'investissement	683 268.00 €
001 - Solde d'exécution de la SI	0.00 €
10 - Dotation, fonds divers et réserves	0.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	161 000.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	2 000.00 €
204 - Subventions d'équipement versées	33 384.00 €
21 - Immobilisations corporelles	249 808.00 €
23 - Immobilisations en cours	84 121.00 €
45 - Opération pour compte de tiers	145 000.00 €
040 - Opération ordre de transfert entre section	7 600.00 €
041 - Opérations patrimoniales	355.00 €
Recettes d'investissement	683 268.00 €
001 - Solde d'exécution de la SI	80 755.48 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	160 809.51 €
13 - Subvention d'équipement	273 848.00 €
16 - Emprunt et dettes assimilées	0.00 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	20 000.00 €
45 - Opération pour compte de tiers	145 000.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert	2 500.00 €
041 - Opérations patrimoniales	355.00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00 €

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

DOLOU Catherine - ☎ 06.78.43.30.52

contact@catherinedolou.fr

<https://www.catherinedolou.fr/>

Accompagnement en individuel et en groupe

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2024

du lundi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

AVRIL

RECYCLABLES : 04 - 18

ORDURES MÉNAGÈRES : 11 - 25

Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr



PETITES ANNONCES

Nouvel artisan : ENTREPRISE L'AOT PEINTURE

Peinture, ravalement, revêtement de sols, décoration

1 rue des Myosotis – Saint-Divy

☎ 06.21.92.45.59

TAUPIER : Bonjour, je vous débarrasse de vos taupes dans votre jardin. Je suis disponible aux alentours de Saint-Divy sur un rayon de 20 km.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter. M. BALCON ☎ 06.67.59.45.41

OBJET TROUVÉ (DISPONIBLE EN MAIRIE)

➤ Un trousseau de clé avec un porte clé « souris » avec le prénom « Marie Claire »

OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique « Vie économique » puis « offres d'emploi » des propositions d'emploi vous attendent.



VIE ASSOCIATIVE

VIE PAROISSIALE

Messes à 10 h 30 à la Forest-Landerneau les 7 et 21 avril.

Taux de fiscalité directe locale

Maintien en 2024 des taux d'imposition fixés pour 2023 - Unanimité

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 32.31 %

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 39.38 %

Taxe d'Habitation Locaux vacants et résidences secondaires : 12.92 %

Contrat d'assurance des risques statutaires : Unanimité.

Adhésion à compter du 1^{er} mars 2024 au contrat groupe proposé par le CDG29

AMO voirie 2024

Autorisation unanime pour que le Maire signe la convention AMO avec la CAPLD et pour inscrire les crédits au BP 2024.

Obligation de déclaration préalable pour l'édification d'une clôture : Unanimité.

Obligation de déclaration préalable pour les travaux de ravalement : Unanimité.

Obligation de dépôt d'un permis de démolir : Unanimité.

Dissolution du SIMIF : approbation des conditions de sa liquidation : Unanimité.

Modification des statuts « Construction et gestion d'abattoirs y compris l'exploitation du service public associé » au profit de la CAPLD

Approbation unanime pour le transfert de compétence et des statuts de la CAPLD.

Dotation de soutien à l'investissement 2024 : rénovation des menuiseries extérieures Ecole Jean de La Fontaine

Le Conseil Municipal approuve unanimement le plan de financement prévisionnel et s'engage à inscrire les crédits au BP 2024, autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention auprès de la Préfecture.

Dépenses prévisionnelles H.T.

Travaux : 50 842.41 €

Recettes prévisionnelles H.T.

Pacte Finistère 2023 – Volet 1 :
15 252.72 €

DSIL 2024 : 25 241.20 €

A la charge de la Commune :
10 168.49 €

Convention Relais Petite Enfance (RPE) - Unanimité

Considérant le projet proposé à l'association EPAL, les membres du Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'objectifs pluriannuels pour la gestion du nouveau Relais Petite Enfance par l'association EPAL.

ELECTIONS EUROPEENNES LE 9 JUIN 2024 – INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les élections européennes auront lieu **le 9 juin** à la salle polyvalente.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Les inscriptions peuvent s'effectuer **jusqu'au 1^{er} mai minuit en ligne** et **jusqu'au vendredi 3 mai** en venant **en Mairie**.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il suffit de se rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune en se rendant **à la mairie**. Il faudra fournir un **justificatif d'identité**, un **justificatif de domicile** et un **formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription qui est disponible en mairie.

Attention, pour s'inscrire sur les listes électorales de votre commune, il faut avoir la **qualité d'électeur** (nationalité française, majeur, et jouir de ses droits civils et politiques) et **justifier d'une attache à la commune**. Cette attache se justifie soit par votre **domicile** ou **résidence dans la commune**, soit par la **qualité de contribuable**, soit par la **qualité de gérant ou d'associé majoritaire unique d'une société rattachée à la commune**.

AVIS ANNONCES LEGALES - COMMUNE DE SAINT-DIVY - ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024-052 en date du 13 mars 2023, le Maire de Saint-Divy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique.

Projet d'un classement dans le domaine public des espaces communs, voirie et réseaux – Lotissement Clos de Lésivy

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 15 jours du **lundi 15 avril au lundi 29 avril 2024** aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier seront consultables en mairie.

Monsieur Claude BAIL a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Ses permanences seront le **lundi 15 avril** de 14h à 17h et le **lundi 29 avril** de 14h à 17h.

MARCHE AVEC NOUS

Départ à 14h du bourg pour l'après-midi
à 9h pour la journée

L.01/04 : Plomeur (journée pique-nique)

07/04 : Plougastel

11/12/13 : Erquy

21/04 : Daoulas

28/04 : Brest

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte :

Le **mercredi** et le **samedi** de 10h à 12h

Le **jeudi** de 16h30 à 18h30

Vous pouvez consulter notre **catalogue en ligne**. Il est accessible à l'adresse :

www.bibliotheque-saint-divy.fr

Vous avez la possibilité de choisir et réserver des documents, suggérer des achats de livres, consulter l'historique de vos emprunts.

Comment se connecter sur le site ?

Une fois sur le site de la bibliothèque vous aurez besoin :

➤ D'un identifiant : votre numéro d'abonné : Il est disponible à la bibliothèque. Sinon nous vous invitons à nous le demander par mail bibliostdivy@orange.fr

➤ D'un mot de passe : les 4 premiers chiffres de votre date de naissance (JJMM)

➤ Une fois connecté vous devez modifier votre mot de passe et choisir celui qui vous convient.

Renseignements : bibliostdivy@orange.fr ou au ☎ 02.98.20.24.78 aux heures de permanence.

APEL STE MARIE – OPERATION FERRAILLE

OPÉRATION FERRAILLE

**LE 13/04/2024
DE 09H00 À 16H00
SAINT DIVY**

**VENEZ DÉPOSER VOTRE FERRAILLE
DANS LA COUR DE L'ÉCOLE STE MARIE**

ENLÈVEMENT À DOMICILE POSSIBLE SUR RDV
PLUS D'INFORMATIONS : 06 32 09 08 31

En partenariat avec Recupération Métallurgique Bretonne - Moneigny

RMB
MONSIGNY

ALPE – COLLECTE DES JOURNAUX



Afin de financer les projets scolaires, l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine organise **une collecte de journaux** le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h. La prochaine collecte aura lieu le **samedi 27 avril 2024**.

ENQUETE PUBLIQUE DU 18 MARS AU 19 AVRIL 2024 - MODIFICATION N°5 1 ET N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA CAPLD

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations, lors des permanences suivantes :

Mairie de La Martyre le **mercredi 3 avril** de 13h30 à 17h30

Mairie de Loperhet le **mercredi 10 avril** de 9h à 12h

Mairie de Landerneau – Service technique – le **jeudi 18 avril** de 13h30 à 17h

CAPLD – Siège de la CAPLD à Landerneau – le **vendredi 19 avril** de 13h30 à 17h30



INFOS UTILES

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en avril 2008

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus**. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille des parents** et d'**une pièce d'identité**.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Arrêté préfectoral du 01/03/2012 :

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont **autorisés** qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

MON GUICHET URB@NISME EN UN CLIC !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes ont l'obligation légale d'être en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme. Vos demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanismes peuvent être déposés sur la plateforme numérique en quelques clics ! Une évolution majeure qui répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Pour tout renseignement, la Mairie reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à la solliciter dès la construction de votre dossier !

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS - LES ACTIVITES NUMERIQUES

STAGES NUMERIQUES (sur inscription auprès la structure accueillante)

➤ « **Je rends ma boîte e-mail lisible et pratique** » (sur ordinateur portable)

A la Mairie de St-Thonan **les lundis 8 et 15 avril** de 9h30 à 12h

➤ « **Je manipule l'e-mail avec pièce jointe** » (sur ordinateur portable)

A la Mairie de Ploudiry les **vendredis 26 avril et 3 mai** de 9h30 à 12h

ATELIERS ECLAIRS (sur inscription auprès la structure accueillante)

➤ « **Utiliser le gestionnaire de mot de passe Google** (sur ordinateur portable)

A la Mairie de Ploudiry **mercredi 17 avril** de 14h à 16h30

➤ « **S'informer sur Internet, ça s'apprend** » (sur ordinateur portable ou appareil tactile)

A la médiathèque à Landerneau **mercredi 24 avril** de 14h à 16h30

D'INFORMATIONS PUBLICS (sans inscription préalable)

➤ « **Eviter les arnaques en ligne** » (e-mail, SMS, appel téléphonique) »

A la Mairie de La Forest-Landerneau **lundi 22 avril** de 18h30 à 20h

Les **permanences numériques** ont lieu à la Maison des Services Publics tous les mardis et jeudis de 13h30 à 17h sur rendez-vous. Vous êtes invité(e) à venir avec votre propre matériel.

Durant les horaires d'ouverture de la Maison des Services Publics, dans le hall d'accueil, **venez profiter librement de postes informatiques**.

Communauté d'Agglomération du pays de Landerneau Daoulas à Landerneau :
☎ 02.98.21.37.67 – accueil@capld.bzh – www.pays-landerneau-daoulas.bzh

THEATRE OXYGENE – STAGE DE DECOUVERTE POUR ENFANTS

Le THEATRE OXYGENE propose un **stage de découverte du théâtre** sous forme de jeux (costumes et accessoires fournis) les **22/23/24 avril** de 14h à 17h à la salle polyvalente de Saint-Divy
Tarif : 65 € - Animateur Fred baron - ☎ 06 42 87 68 80

ARRETE TON CHAR – CARNAVAL 2024 – PRESENTATION DU CHAR



ARRETE TON CHAR
PRESENTE
Son nouveau Char!

SAINT DIVY
DIMANCHE 07 AVRIL
12H

RESTAURATION SUR PLACE
SAUCISSES / FRITES

CHORÉGRAPHIE & DISTRIBUTION DES COSTUMES

PRÉSENTATION DU CHAR DE LA FOREST LANDERNEAU & DE SAINT DIVY

Au boulo-drome de Saint Divy à partir de 12h

#arrete ton char - carnaval 2024

ARRETE TON CHAR – CARNAVAL 2024 – ELECTION DU ROI ET DE LA REINE

Le **samedi 20 avril**, venez nombreux pour soutenir les deux représentants de notre char pour **L'ELECTION DU ROI ET DE LA REINE DU CARNAVAL** (19h30 sous le chapiteau rue de la Petite Palud à Landerneau).

GJ ABERS ELORN – OPERATION BARBECUE

Comme tous les ans, le **GJ ABERS ELORN** (groupement de jeunes footballeurs des 4 communes : Kersaint Plabennec, La Forest Landerneau, Saint-Divy et Saint-Thonan) s'associe au GAEC de Kerbalanec (Pencran) pour réaliser une **opération BARBECUE** avant les beaux jours !

Les commandes sont à nous retourner **IMPERATIVEMENT avant le mercredi 8 mai**.

La distribution aura lieu le **vendredi 17 mai** devant le terrain de football de Kersaint-Plabennec.

Les bénéficiaires nous aident à financer les tournois de fin de saison, les sorties de fin de saison et les équipements pour la saison prochaine.

Renseignements :

A. COLLIN ☎ 06.25.90.15.41 – anthony.collin@hotmail.fr
R. MADEC ☎ 06.62.83.73.13 – ro.madec@laposte.net

INSEE – ENQUETE SUR LE LOGEMENT DU 18 MARS AU 30 JUIN 2024

Une **enquête statistique** sur le **logement** sera réalisée par une enquêtrice de l'INSEE, munie d'une carte officielle.

Les réponses à cette enquête permettent de connaître les conditions de logement en France, d'évaluer le mal logement et de mesurer les coûts du logement (énergie, loyers, emprunts immobiliers).

Les habitants seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur par l'INSEE.

CAPLD - SERVICE DE LOCATIONS LONGUE DUREE DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Le printemps arrive, c'est le moment de s'essayer au vélo sur le Pays de Landerneau-Daoulas ! Le service de location de vélos à assistance électrique de la Communauté d'Agglomération propose des vélos adaptés à vos différents trajets du quotidien.

Comment s'inscrire ?

Sur le site : <http://capld.velold.fr/>

Pour toute information complémentaire, contactez le service client Koboo ouvert 7j/7 de 9h à 18h : ☎ 06 37 81 39 94 – hello@koboo.fr

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS – ATELIER JARDIN

Un **atelier jardin** est organisé le **samedi 13 avril** à **Plouédern** de 9h30 à 12h30 au jardin de la bibliothèque. Cette rencontre est animée par la Maison de l'Agriculture Biologique.

Gratuit ! Inscrivez-vous au ☎ 02.98.21.34.49 ou sur biodechets@capld.bzh

<https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/nos-ateliers-jardins-demos-vegetaux/>



VIE DES ECOLES

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE



Les 5 et 6 février, l'école Jean de La Fontaine a eu la chance d'accueillir Julien Chauveau, animateur de la Terre à ciel ouvert pour une

INITIATION A L'ASTRONOMIE !

Chacune des 7 classes de l'école a pu profiter d'un temps d'échange avec lui autour des planètes, des étoiles, du voyage spatial. Maquette du système solaire, vraie météorite, planétarium gonflable...

Ce fut un véritable voyage dans l'espace ! L'animation s'est terminée par un **quiz géant** par équipes en classes mélangées, un bon moyen de tester nos connaissances toutes et tous ensemble.

Quelques chanceux parents ont pu profiter, après l'école, d'un moment de complicité avec leurs enfants dans le planétarium mobile qui a élu domicile dans la salle de motricité pendant ces deux jours.



ECOLE SAINTE-MARIE

Inscription Année scolaire 2024-2025



N'hésitez pas à prendre contact pour une visite individualisée de l'établissement.

Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou par ☎ 02.98.20.20.97

Carnaval à l'école

Le thème indiqué était les Jeux Olympiques, aussi les sportifs étaient nombreux ! Supporters ou sportifs accomplis, ils ont donné la réplique aux Spiderman, princesses, animaux, policiers, chevaliers, pompiers, superhéros... Ce fut un bon moment haut en couleurs et en musique !

